Caulnes

Bulletin municipal
Janvier 2020
n°118

Le recensement se déroule dans la commune de Caulnes du 16 Janvier au 15 Février 2020.

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous !

Plus d'informations en page N° 3 du bulletin municipal.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Pour toutes vos démarches, la mairie de Caulnes, vous accueille aux jours et horaires suivants :Tél. : 02 96 88 70 30

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 à 12h30	13h30 à 18h
Mardi	8h30 à 12h30	Fermé
Mercredi	8h30 à 12h30	13h30 à 18h
Jeudi	8h30 à 12h30	13h30 à 18h
Vendredi	8h30 à 12h30	13h30 à 18h
Samedi	9h à 12h00	Fermé

Fax : 02 96 88 70 35
Mail : mairie.caulnes@wanadoo.fr
Site internet :
www.communedecaulnes.fr

PERMANENCES DU MAIRE

Monsieur Jean-Louis CHALOIS
Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h

PERMANENCES DES ADJOINTS

Madame Christelle OUICE – 1ère adjointe
Affaires scolaires et périscolaires, petite enfance et jeunesse, mission locale, affaires culturelles, médiathèque, fête de la musique, organisation des cérémonies
Mercredi de 14h à 16h et sur rendez-vous dans la semaine

Monsieur Henri FRERE – 2ème adjoint
Voirie urbaine, bâtiments communaux, sports, affaires sociales, élections
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h

Madame Pierrette LEBRETON - 3ème adjointe
Urbanisme, fleurissement, décoration de noël, cimetière
Mardi de 10h à 12h et jeudi de 14h à 16h

Monsieur André DUPAS – 4ème adjoint
Affaires foncières, aménagement rural, voirie rurale et communautaire, relations avec les organismes agricoles
Mercredi de 9h à 12h

Madame Patricia BOUGAULT – 5ème adjointe
Développement commercial, développement durable, SMICTOM , associations (calendrier des fêtes)
Mardi de 14h à 16h

CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE

Madame Marie-Paule GUILLEMOT
Gestion des bâtiments communaux, citoyenneté (litiges administrés, animaux errants...), tourisme

Réunion de coordination de la municipalité
Maire, adjoints, conseillère municipale déléguée et directrice des services : tous les mercredis de 14h à 17h.

REPAS DU CCAS

Le repas a eu lieu le **6 Octobre 2019** à la salle des fêtes de Caulnes. Il a rassemblé 113 personnes autour des doyens :
Mme Yvonne GRISSAULT, 102 ans et M. Pierre QUINQUENEL, 99 ans.
En présence de M. Jean-Louis CHALOIS, Maire de Caulnes et de M. Henri FRERE, adjoint chargé des affaires sociales.

DÉVIATION

Mardi 19 novembre 2019, le vice-président du Département chargé des infrastructures, Jean-Yves DE CHAISEMARTIN, le conseiller départemental, Mickaël CHEVALIER, et l'ingénieur chef de projet, Gaël PIN, sont venus présenter les nouvelles étapes de travaux de la déviation :
- la réalisation d'un giratoire au lieu-dit « Villegate » à Caulnes,
- la construction de l'échangeur de Kergoët à St Jouan de l'Isle.

EDITORIAL

Chères Caulnaises, Chers Caulnais,

*Voici le **dernier bulletin municipal de ce mandat**. En raison des élections municipales de mars 2020 et **soucieux de respecter les règles de la communication en période pré-électorale**, ce bulletin ne contient pas l'éditorial habituel.*

Dans quelques semaines s'ouvrira la campagne pour les élections municipales et le moment sera venu pour tous les candidats de faire l'analyse du mandat qui s'achève et de faire des propositions pour l'avenir de notre commune.

*En attendant ce rendez-vous direct de la vie démocratique de notre pays, et en ce début de nouvelle année, je voudrais me faire l'interprète de tous les élus municipaux pour vous souhaiter **une bonne et heureuse année 2020.***

Bien cordialement,
Jean-Louis CHALOIS
Maire de Caulnes

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION
se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

Pour mener à bien cette collecte, la commune a recruté cinq agents recenseurs parmi le personnel périscolaire.

*Assises, de gauche à droite : **Sylvie POSNIC, Brigitte MOISAN***
*Debout, de gauche à droite : **Chloé HERVÉ, Sébastien HENRY, Jordan IZEL***

Un agent recenseur se présentera chez vous, **muni de sa carte officielle comportant sa photographie et la signature du maire de la commune**.
Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données.
Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

➲ **Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.**

➲ **Le recensement sur internet** : c'est encore plus simple !

- Plus de 60 % des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.
- Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à la mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous réserverez aux agents recenseurs.

IMPORTANT !

Absence de longue durée

Si pour une raison quelconque, vous pensez être absent de votre domicile pendant toute la période du recensement, nous vous demandons de contacter la mairie au plus vite : 02 96 88 70 30.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Il s'agit des **principales décisions des séances publiques des conseils municipaux des 17 Octobre, 19 Novembre et 07 Décembre 2019.**
Ces comptes rendus s'attardent sur des points importants de l'ordre du jour. En complément, les **procès-verbaux exhaustifs peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet de la commune :** www.communedecaulnes.fr

Composition du Conseil Municipal :
CHALOIS Jean-Louis, Maire,
OUICE Christelle, FRERE Henri , LEBRETON Pierrette, DUPAS André, BOUGAULT Patricia, Adjoints au Maire.
BERHAULT Marylène, BRIAND Dominique CHOLET Hubert, CHOUX Maryline, DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert, GUILLEMOT Marie-Paule (conseillère déléguée), GUILLOU Marie, LE MOAL Marina, MAILLARD David, MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves, RENAUD Nicole.

URBANISME

EXTENSION LOTISSEMENT CHAMP DONNE
Le conseil donne un avis favorable au permis d'aménager pour intégrer 11 lots viabilisés supplémentaires dans le Lotissement du Champ Donne.

TAXE D'AMENAGEMENT
Au vu du Code de l'Urbanisme, le Conseil Municipal renonce à percevoir la taxe d'aménagement sur l'ensemble de son territoire.
Cette décision est valable pour une durée de 3 ans.

TRAVAUX

RESEAUX TELEPHONIQUES
Dans le cadre des travaux de renforcement du réseau électrique à La Mercerie, la ligne téléphonique sera mise en souterrain.
Le montant estimatif des travaux est de 7 200 €.

ECLAIRAGE PUBLIC
Remplacement du foyer R446 Rue du 19 mars 1962 pour un montant estimatif de 1 302 €.

Remplacement du foyer R485 Rue des Chênes pour un montant estimatif de 846 €.

ECOLE MATERNELLE
Au vu des pannes récurrentes du chauffage et de la ventilation dans la nouvelle école maternelle, le conseil valide le devis présenté par l'Entreprise ENERGITEK de Trégueux, d'un montant HT de 3 182.73 € pour le remplacement de l'ensemble de régulation.

VOIRIE

CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES

Le Conseil Municipal autorise la signature d'une convention de prestations de services par laquelle Dinan Agglomération confie à la commune les prestations suivantes attachées à la compétence voirie :

- Curage des fossés.
- Interventions d'entretien diverses, ponctuelles, à caractère d'urgence, sur les écoulements d'eaux et sur les chaussées.

Dinan Agglomération nous remboursera les prestations réalisées dans le cadre de cette convention.

VOIRIE RUE DE BROONS

La croix Barbot	2 484.10
Rue de la Cornière	1 850.90
Pluvial - derrière le quai bus rue de la Cornière	2 150.85
Trottoir chemin de champagne	2 026.40
Total HT	8 512.25

Au vu des travaux supplémentaires, le Conseil municipal accepte l'avenant N° 2 :

Marché initial	757 910.60
Avenant N° 1 eaux pluviales complément	56 797.50
Avenant N° 2	8 512.25
TOTAL	823 220.35

Nouveau marché :

VOIRIE RUE D'YVIGNAC LA TOUR

Vu le marché signé avec l'Entreprise EUROVIA
Pour 2 tranches de voirie :
1ère tranche : rue de Broons réalisée en 2019
2ème tranche : rue d'Yvignac la Tour à réaliser en 2020
Le conseil municipal sollicite la **subvention DETR** au

DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux commune	259 631.00	DETR 35 %	90 870.00
Travaux chaussée route départementale	79 950.00	Conseil Départemental	79 950.00
		Commune Caulnes	168 761.00
TOTAL	**339 581.00**		**339 581.00**

taux de 35 % et adopte le **plan de financement suivant :**

■ Démarrage des travaux : effacement des réseaux mi-février.

DINAN AGGLOMERATION

■ Voirie : fin avril pour un achèvement fin juillet.

Allocation de compensation 2018	246 599.28
Subvention Varap (reçu 1600 en 2018)	- 1600.00
Subvention Varap 2019	800.00
Accord fiscal 2019	21 279.64
Transfert contingent SDIS	- 44 234.00
TOTAL allocation de compensation 2019	222 844.92

Le montant final de l'allocation de compensation pour

PERSONNEL

l'année 2019 s'élève à :

REGIME INDEMNITAIRE

Le conseil municipal adopte le nouveau régime indemnitaire pour les personnels de la commune tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.
Il se compose :

- D'une part obligatoire, l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise liée aux fonctions exercées par l'agent.
- Et d'une part facultative, le complément indemnitaire annuel non automatiquement reconductible d'une année sur l'autre puisque lié à la manière de servir de l'agent.

Il sera attribué aux agents titulaires et stagiaires à temps complet, et temps non complet et à temps partiel et aux agents contractuels.

DIVERS

Une subvention de 100 € est accordée aux participants du 4 L TROPHY (course à but humanitaire au Maroc).

Un photocopieur a été acheté pour les besoins de l'école élémentaire auprès de l'Entreprise C'PRO CONCEPT à Quevert, d'un montant HT de 2 280 €.

Des chariots de ménage ont été achetés pour les besoins des services périscolaires, au prix HT de 2 218.49 €. Ce sont de nouveaux matériels, plus économiques en eau et produits de lavage, et plus ergonomiques.

La protection des données

La mairie s'engage dans la protection des données personnelles.

Le Règlement Général sur la Protection des Données s'applique à toutes les entités, qui, dans le cadre de leur activité, récoltent des données personnelles. Il a pour objet de protéger le vie privée des citoyens de l'Union Européenne en obligeant les entreprises et collectivités qui utilisent ces données à informer, à préciser les usages qu'elles en font et à permettre aux particuliers de les supprimer sur demande.

La mairie de Caulnes est bien sûr concernée au titre de certaines données qu'elle traite au quotidien. C'est pourquoi vos rubriques habituelles «Urbanisme» et «Etat Civil» s'en trouvent un peu modifiées.

URBANISME

Membres de la commission urbanisme : Mesdames LEBRETON Pierrette, GUILLEMOT Marie-Paule, RENAUD Nicole et Monsieur MURGALÉ Gérard.
Agent Administratif référent : Madame Valérie NOGUES

➲ **Liste des dossiers déposés en mairie. Certains peuvent être en cours d'instruction, et de ce fait non consultables par le public. Au moment de l'édition de ce bulletin, certains demandeurs ont déjà reçu l'avis favorable ou défavorable à leur demande.**

Tous les dossiers déposés à la Mairie sont pré-instruits par la Commission urbanisme puis transmis depuis le 1er Janvier 2017 à DINAN AGGLOMÉRATION pour instruction. C'est l'avis du service instructeur (Dinan Agglomération) qui détermine l'avis favorable ou défavorable de la demande de PC (permis de construire), DP (déclaration préalable) ou CU (certificat d'urbanisme). Toutes les demandes sont également transmises au contrôle de légalité à la Sous-Préfecture .

Demandes de permis de construire - Septembre à Décembre 2019

Date	Numéro du projet	Adresse	Nature du projet
24-09-2019	02203219C0022	10 La Ville es Bretz	Maison individuelle
11-10-2019	02203219C0023	41 rue de Dinan	Maison individuelle
12-11-2019	02203219C0024	Clémiclé	Rénovation complète d'une longère
10-12-2019	02203219C0025	17 rue de Rennes	Carport
11-12-2019	02203219C0026	Domaine du Champ Donne	Maison individuelle
11-12-2019	02203219C0027	Domaine du Champ Donne	Maison individuelle
19-12-2019	02203219C0028	Le Pont Auger	Extension maison d'habitation

Résidence du Champ Donne
Il reste 8 lots à vendre
Terrains à bâtir, de 383 m2 à 599 m2
48 € le m2 TTC, libres de constructeur

- **Pas de taxe d'aménagement - part communale**
- **Gaz naturel**
- **S'adresser à la mairie : 02 96 88 70 30**

Rappel :
Les **abris de jardin sont soumis à autorisation** (déclaration préalable ou permis de construire).

- Un abri de jardin < à 5 m2 n'est pas soumis à autorisation.
  Sauf dans le périmètre des Bâtiments de France, il faut demander une DP.
- Les abris de jardin en métal sont interdits sur la commune.

Déclarations préalables - Septembre à Décembre 2019

Date	Numéro du projet	Adresse	Nature du projet
24-09-2019	02203219C0071	14 rue de la Ville Chérel	Changement menuiseries
26-09-2019	02203219C0072	10 rue des Genêts	Auvent sur le garage
26-09-2019	02203219C0073	20 rue Saint Julien	Abri bois de chauffage
02-10-2019	02203219C0074	1 rue des Pivoines	Bardage porche en bois
02-10-2019	02203219C0075	7 résidence des peupliers	Portail
03-10-2019	02203219C0076	94 rue de Dinan	Extension sur façade
03-10-2019	02203219C0077	22 rue des Genêts	Clôture
10-10-2019	02203219C0078	6 rue Saint Maur	Rénovation totale
15-10-2019	02203219C0079	20 rue de Dinan	Ravalement
22-10-2019	02203219C0080	51 rue Valaise	Pose de vélux
24-10-2019	02203219C0081 et 82	La Ville es Ferré	Ravalement et réfection de toiture
14-11-2019	02203219C0083	1 l'Ecoublière	Rénovation maison d'habitation
26-11-2019	02203219C0084	8 Querrien	Pose de pierres naturelles sur mur de soutènement
28-11-2019	02203219C0085	9 résidence des Peupliers	Extension maison d'habitation
28-11-2019	02203219C0086	125 rue de Dinan	Clôture
06-12-2019	02203219C0087	15 la Houssais	Changement porte d'entrée
17-12-2019	02203219C0088	20 rue de Dinan	Portail
17-12-2019	02203219C0089	37 rue de Dinan	Pose de volets roulants
19-12-2019	02203219C0090	119 rue de Dinan	Changement porte d'entrée

■ Aides financières pour l'amélioration de l'habitat

L'ensemble du territoire de Dinan Agglomération est couvert par un dispositif d'amélioration de l'habitat :

Pour qui ?	**Les programmes d'amélioration de l'habitat permettent d'apporter un soutien :** ➢ aux **propriétaires occupants** qui désirent réaliser des travaux dans leur résidence principale. ➢ aux **propriétaires bailleurs** qui souhaitent améliorer un logement destiné à la location. ➢ aux **locataires** dont le logement n'est plus adapté à leur perte d'autonomie.
Un soutien financier pour quels travaux ?	➢ Les travaux **d'économies d'énergie** (remplacement des menuiseries, installation d'un poêle à granulés/bois, isolation…). ➢ Les travaux d'**adaptation** du logement permettant le maintien à domicile des personnes handicapées ou peu autonomes (création d'une chambre/d'une salle de bain au rez de chaussée, remplacement de la baignoire par une douche, installation d'un monte-escalier…). ➢ Les travaux **lourds de réhabilitation** de logements très dégradés. *Les travaux doivent être réalisés par des professionnels et ne doivent pas être commencés avant le dépôt de demande de subvention.*
Qui contacter ?	■ **L'espace Info Energie =** 02 96 87 42 44 - infoenergie@dinan-agglomeration.fr ■ **Le bureau d'étude CitéMétrie =** 02 99 28 46 50
Les permanences habitat À Caulnes en 2020	Les permanences ont lieu à la maison intercommunale, 10 rue de la Ville Chérel, de 9 h à 12 h. **À ce jour le calendrier n'est pas établi, veuillez vous renseigner auprès de la mairie**

Le marché

Le marché hebdomadaire du mardi matin accueille depuis quelques semaines un couple de **nouveaux commerçants**, M. Mme PIRIOU. Venez découvrir leur étal, sur lequel vous trouverez un très large choix de **fruits et légumes**, en produits bios et conventionnels.

Une réflexion est en cours sur le **changement de jour du marché** : il pourrait avoir lieu le vendredi matin sur la place de la mairie, au lieu du mardi matin.

ETAT CIVIL

Naissances *

04 Octobre	Mila SOULABAIL, 6 résidence des Chênes
25 Octobre	Rosalie GASREL, 16 bis rue de Rennes
18 Novembre	Guirec DELEPINE, 20 rue d'Yvignac la Tour
26 Novembre	Lucie MARGUERITE, 5 rue des Gantelets

** les parents ayant refusé une parution dans la presse, les enfants n'apparaissent donc pas dans ce bulletin*

Décès

20 Octobre	Jean BARBIER, 89 ans, 16 rue de Rennes
06 Novembre	Henriette DROTHIÈRE, 78 ans, 33 rue de Broons
09 Novembre	Marie LORIDAN, 96 ans, Maison de Retraite
22 Novembre	Georges PELLAN, 67 ans, 50 La Roptais
27 Novembre	Claude DAULY, 80 ans, Maison de Retraite
07 Décembre	Marie-Thérèse LEMARCHAND, 87 ans, Le Haut Querrien
08 Décembre	Pierre MUSET, 85 ans, Maison de Retraite
09 Décembre	Cécile DARTOIS, 86 ans, Maison de Retraite
14 Décembre	Marie GUILLARD, 91 ans, Maison de Retraite
14 Décembre	Simone COÛTÉ, 94 ans, Maison de Retraite
27 Décembre	Eugénie BARBIER, 96 ans, Maison de Retraite

Décès hors commune

Personnes nées à CAULNES, décédées hors commune

23 Octobre	Gisèle BEUNARD ép. LOZACH, née en 1933
02 Décembre	Geneviève BOURDET ép. DANJOU, née en 1925

Inhumations

Personnes domiciliées hors commune, inhumées dans le cimetière :

26 Novembre	Anna REMON veuve SALIS, de Ploeuc l'Hermitage
29 Novembre	Marie DEMAY épouse TUAL, de Quévert
09 Décembre	Christiane PERRINIAUX veuve BIORET, de Châteaubriant
04 Janvier	Pascal PICQUET, de Yvignac la Tour
08 Janvier	Louise MASSÉ veuve MARTEL, de Saint-Malo

Nécrologie

Monsieur Georges PELLAN, né le 1er Novembre 1952 à Guitté, **ancien agent communal**, est décédé le 22 Novembre 2019.

Monsieur PELLAN a été employé communal pendant 18 ans.
Il a été recruté au service technique en 1995 après avoir travaillé pendant une vingtaine d'années dans diverses entreprises privées.
Georges occupait un poste d'employé polyvalent, dans l'entretien des espaces verts, des parterres, de la voirie.. Il travaillait souvent en accompagnement des autres agents du services techniques. «*C'était un coéquipier sympathique, travailleur, toujours de bonne humeur», aux dires de tous ses collègues.*

L'ETAT CIVIL EN 2019

Naissances	22
Mariages	2
PACS	10
Noces d'Or	2
Décès	46 (dont 19 personnes de l'extérieur domiciliées à la Maison de Retraite)

Voici les chiffres de la population de Caulnes à compter du 1er Janvier 2020, publiés par l'INSEE :

Population municipale =	2 488
Population comptée à part =	152
Population totale =	2 640

DON DU SANG

Prochaines collectes en 2020

- Lundi 27 Janvier
- Samedi 11 Avril
- Mercredi 9 Septembre

ACTUALITÉS

■ INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les personnes nouvellement domiciliées sur la commune sont invitées à **s'inscrire sur la liste électorale avant le 7 Février 2020.**
Se présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

S'agissant des **jeunes qui auront 18 ans avant le 15 Mars 2020**, ils sont inscrits d'office d'après une liste communiquée par l'INSEE. Toutefois, il est préférable de vérifier que l'inscription est bien enregistrée en mairie.

➲ **Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 Mars 2020 à la salle des fêtes.**

Rappel pour voter :

- **Il est fortement conseillé de présenter sa carte d'électeur.**
- **Il est obligatoire d'être inscrit sur la liste électorale et** de **justifier de son identité** en **présentant l'une des pièces suivantes :**
  - **Carte nationale d'identité**
  - **Passeport**
  - **Carte vitale avec photographie**
  - **Carte du combattant avec photographie**
  - **Carte d'invalidité avec photographie**
  - **Permis de conduire**

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Interrogation de Situation Électorale

Un nouveau service destiné à tous les électeurs est accessible sur **Service-Public.fr.**
Il **permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote** dans lequel il est inscrit pour voter.
L'électeur saisit son département, sa commune, ses nom, prénoms, sexe et date de naissance. Si au terme de la recherche l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à déposer une demande d'inscription sur la liste électorale auprès de la mairie ou bien sur ce même site.

■ PRÊT DE MATERIEL COMMUNAL

La commune de Caulnes prête gratuitement aux particuliers et associations divers matériels :

- **tables, tréteaux, bancs et barrières**.

Pour un meilleur service à l'usager, **les demandes de matériel doivent parvenir à la mairie au moins une semaine** avant la manifestation.

■ FIBRE OPTIQUE

Mégalis Bretagne est maître d'ouvrage du **déploiement de la fibre optique sur la commune.**
Tout le territoire fera l'objet d'un déploiement dans le cadre de la phase 2 du projet prévu entre 2020 et 2023.

Le titulaire du marché, le groupement Axione - Bouygues Energies Services va débuter les études sur notre commune.

Des personnes de ce groupement ou de ses sous-traitants passeront prochainement dans les rues pour effectuer les relevés de boîtes aux lettres.

■ VIGIPIRATE

VIGIPIRATE
SECURITE RENFORCEE
RISQUE ATTENTAT

Plateforme de sensibilisation

Le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) vient de développer, en liaison avec de nombreux partenaires dont les ministères sociaux, une plateforme de sensibilisation VIGIPIRATE, en ligne depuis le 20 septembre sur le site : www.vigipirate.gouv.fr
Il s'agit d'un outil pédagogique, qui doit contribuer à **favoriser une éducation citoyenne en matière de sécurité nationale**, accessible au plus grand nombre que l'on soit un particulier, un responsable d'établissements recevant du public, un organisateur de grands rassemblements ou un élu local. Organisée en trois modules, elle permet d'avoir une meilleure connaissance de la menace et des gestes et réflexes à adopter afin de prévenir un acte terroriste ou de réagir en cas d'attaque.

■ INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE

Enfants nés en 2017, les inscriptions sont ouvertes pour les rentrées intermédiaires :

- **Rentrée le 2 mars 2020 : né(e)s entre le 01/01 et le 01/03/2017**
- **Rentrée le 27 avril 2020 : né(e)s entre le 02/03 et le 30/04/2017**
- Les enfants **nés en 2017** peuvent être inscrits dès maintenant, à la mairie, pour la rentrée de Septembre 2020.

Se présenter à la mairie avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

■ BANQUET DES CLASSES «0»

➲ Pour prendre date :

Le **banquet des classes «0»** aura lieu le **dimanche 12 Juillet 2020** à 12 h 30 à la salle des fêtes de Caulnes.

■ TRAVAUX SUR LA VOIE FERRÉE

Des travaux de renouvellement de la voie ferrée sur la ligne Paris/Brest passant sur la commune de Caulnes seront réalisés :

- **4 nuits par semaine du lundi 6 janvier 2020 au vendredi 14 février 2020, de 22 h 30 à 5 h, à l'exclusion des week-end**.

■ INFORMATIQUE

L'ASAD Mené Rance organise un atelier de 12 séances pour **apprendre à utiliser une tablette tactile**, à destination de la population de plus de 60 ans.

➲ L'atelier est gratuit et commence le 7 janvier 2020.

Contact : Sandra QUELLEC
Référente prévention ASAD Mené Rance
06 48 63 53 51

■ SÉCURITÉ PIÉTONS

En cette période de l'année, le jour tombant de bonne heure, nous vous rappelons une règle de sécurité pour **les enfants qui se rendent à pied à l'école ou à l'arrêt de bus du transport scolaire** : *La nuit, tous les chats sont gris et les piétons aussi*.

➲ Habillez les enfants de vêtements clairs ou de couleur vive, équipez-les d'un sac à dos ou cartable muni de tissu réfléchissant s'ils sont amenés à marcher au bord de la chaussée lorsqu'il fait sombre.

■ ELAGAGE

C'est le moment de tailler vos haies en bordure des routes, pour une meilleure visibilité et une plus grande sécurité.

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes. L'hiver, les branches qui s'inclinent, voire tombent sur la chaussée gênent le passage des engins et toute circulation plus généralement.
Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est **obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies.**

■ COVOITURAGE

éhop
covoiturons-nous !

Pratique, écologique et économique, le covoiturage est une solution alternative qui séduit de plus en plus et attire de nouveaux adhérents.
Ce nouveau service a été lancé en septembre 2019 pour mettre en relation des personnes, qui vivent à proximité les unes des autres, sur des trajets qui sont effectués régulièrement pour se rendre, par exemple, au travail ou à une activité de loisirs.
Éhop utilise la plateforme ouestgo.fr

■ PASS CULTURE

Le pass Culture c'est 500 € offerts en activités artistiques et culturelles pour les jeunes de 18 ans sur une web-application.

Ce dispositif gouvernemental est accessible dans 14 départements d'expérimentation dont les 4 départements bretons.

■ Comment ça marche ?

L'année de ses 18 ans, jusqu'à la veille de ses 19 ans, chaque jeune résidant en France peut demander l'octroi d'une enveloppe de 500 € à dépenser sur le pass, parmi un large choix de spectacles, visites, cours, livres, musique, services numériques…

■ Comment procéder ?

➢ Je me connecte sur pass.culture.fr, je clique sur «vous avez 18 ans» puis «se pré-inscrire».

➢ Je remplis mon dossier avec une photo recto de ma pièce d'identité.

➢ Mon dossier est validé. Je reçois un mail de confirmation ; je clique sur le lien «activation».

➢ Mon application s'ouvre ; mon pass est activé ! J'y mets un mot de passe de mon choix et je peux commencer à réserver.

■ L'OPERATION ARGENT DE POCHE, pour les jeunes entre 16 et 18 ans

Photo : André JEGOU

Léa, Margot, Lucie, Lucien, Alexandre et Mallaury *ont participé à l'opération «argent de poche» pendant les vacances de la Toussaint. Tous ces jeunes ont contribué activement au nettoyage du cimetière, avec les agents communaux et M. le Maire. Ils ont aussi aidé les personnes âgées pour le transport des fleurs sur les sépultures.*

Ce dispositif sera renouvelé aux prochaines vacances. Les dossiers de candidature sont disponibles :

- Sur le site internet de la commune : www.communedecaulnes.fr
- En mairie

Renseignements auprès du secrétariat de la mairie au 02 96 88 70 30.

■ L'HISTOIRE LOCALE

Samedi 16 novembre 2019, **Daniel COULOMBEL**, est venu à la salle des fêtes de Caulnes pour présenter son livre :

Tourner une page… du Pays de Caulnes
1944 - 2020

Ce livre a pour objectif de retracer toute la vie locale des 8 communes de l'ex-canton de Caulnes, à savoir, Caulnes, Guenroc, Guitté, La Chapelle-Blanche, Plumaudan, Plumaugat, Saint-Jouan-de-l'Isle, Saint-Maden, et ceci durant la période de 1944 à 2000 :

- L'Occupation et la Libération de notre territoire
- La vie autrefois
- L'évolution de notre canton
- Les faits marquants
- La vie des entreprises
- La modernisation de l'agriculture
- Les grands champions locaux
- Les fêtes
- ……

Le livre est en vente sur Caulnes :
- *à l'Intermarché*
- *à la Coop de Broons*
- *et au Bar-PMU*

■ CHIEN-GUIDE

Bonjour à Tous,

Certains m'ont peut-être déjà vu déambuler dans Caulnes avec mon maître. En effet, depuis le 18 Octobre 2019, je suis arrivée chez mes nouveaux maîtres, Michel et Florence HOUDELINE.

*Je m'appelle Néva et je suis **chien-guide pour déficients visuels**. J'ai fait mon éducation à l'école des chiens-guides de Pont-Scorff, près de Lorient. Je suis là pour aider mon maître dans ses trajets en toute sécurité.*

*Lorsque je marche avec lui, je suis équipée d'un harnais en forme de guidon. **Il ne faut pas chercher à me caresser, je pourrai mettre Michel en difficulté**.*
Si cela est trop tentant, car je comprends que vous puissiez succomber à mon charme, il faut lui demander la permission.
Je vous fait une grosse lèchouille.

Néva.

AMENAGEMENT EN ACCESSIBILITE

La commune a mis en place des **bandes podotactiles** au niveau des abaissements de trottoirs à chaque passage piétons, destinés à **alerter les personnes aveugles et malvoyantes d'un danger imminent** lors de leurs déplacements pédestres.

Le cimetière

Sépultures en état d'abandon

La procédure de reprise des concessions en état apparent d'abandon, engagée depuis le 28 Juillet 2016, est arrivée à son terme. Le 2ème procès verbal ayant eu lieu le 26 novembre 2019.
Cette procédure avait été décidée par le Conseil Municipal car des familles ne souhaitaient pas renouveler leurs concessions, d'autres étaient en état d'abandon dont certaines très dégradées risquaient de tomber sur les concessions voisines. Or le Maire est chargé d'assurer la sécurité dans le cimetière et de veiller à l'absence de monuments funéraires menaçant ruine ; il doit également veiller à disposer au sein de la commune d'un nombre suffisant de concessions pour pouvoir répondre au besoin de sa population.

Un groupe de travail, composé de :

- **Mme LEBRETON Pierrette**
- **M. FRERE Henri**
- **M. BELLONCLE Francis**
- **M. PINSARD Francis**
- **M. BESREST Bernard**

a recensé **26 sépultures**, perpétuelles **ou expirées depuis longtemps, dont la liste est affichée à la porte du cimetière et consultable à la mairie.**
Les reprises auront lieu à partir de 2020.

Restauration des tombes des soldats

Les tombes de cinq soldats «**morts pour la France**» pendant la première guerre mondiale ont été restaurées :

- **Henri HEURLIN**
- **Célestin THOMAS**
- **Jean ECOLLAN**
- **François PETIBON**
- **Victor LEHOUX**

Travaux d'accessibilité

Le Conseil Municipal a engagé des travaux d'accessibilité et de réfection des grandes allées dans le cimetière.

Ces chemins sont plus propres, plus agréables et plus faciles à emprunter pour les personnes à mobilité réduite.

LES INFOS DU SMICTOM

■ Que faire de vos couettes, oreillers, sacs de couchage usagés ?

A partir du 2 décembre 2019, **la déchèterie de Caulnes recycle vos couettes, oreillers, coussins, sacs de couchage et surmatelas**.
Le SMICTOM Centre Ouest, accompagné par l'Eco-Organisme agréé par l'Etat, «Ecomobilier» organise la collecte et la valorisation/recyclage des meubles et éléments de meubles. Les couettes, coussins et oreillers entrent désormais dans cette liste.

En pratique, sur la déchèterie de Caulnes, vous déposez couettes, oreillers, coussins, sacs de couchage et surmatelas dans des sacs de collecte transparents disponibles à côté du caisson mobilier.
Grâce à votre geste de tri, les couettes, oreillers, coussins, sacs de couchage et surmatelas retrouveront une seconde vie par recyclage en devenant des vêtements rembourrés et des tatamis ou par valorisation énergétique. Le tri progresse avec vous.

■ Redevance incitative, pensez-y !

Payez votre redevance ordures ménagères en trois fois…
Vous souhaitez étaler le paiement de votre redevance pour l'année 2020 et les années suivantes, rien de plus simple :

1– Téléchargez le mandat de prélèvement de votre collectivité à la rubrique « facturation du service » sur le site internet du SMICTOM Centre Ouest : http://www.smictom-centreouest35.fr/

2 - Retournez le mandat complété et visé, accompagné d'un RIB récent, avant le 31 janvier 2020 à : SMICTOM Centre Ouest 35, 5 ter rue de Gaël, 35290 ST MEEN LE GRAND
Vous recevrez votre facture et votre échéancier durant le 1er trimestre 2020. Vous pourrez interrompre le prélèvement à tout moment.

➲ Plus d'informations au 02 99 09 57 26

Important : seuls les propriétaires des logements peuvent souscrire à ce mode de paiement.

ORDURES MÉNAGÈRES
collecte du BAC JAUNE en 2020
(bourg et campagne)

CALENDRIER DE LA COLLECTE		
Mardi 7 Janvier	Mardi 12Mai	Mardi 15 Septembre
Mardi 21 Janvier	Mardi 26 Mai	Mardi 29 Septembre
Mardi 4 Février	Mardi 9 Juin	Mardi 13 Octobre
Mardi 18 Février	Mardi 23 Juin	Mardi 27 Octobre
Mardi 3 Mars	Mardi 7 Juillet	Mardi 10 Novembre
Mardi 17 Mars	Mardi 21 Juillet	Mardi 24 Novembre
Mardi 31 Mars	Mardi 4 Août	Mardi 8 Décembre
Mercredi 15 Avril	Mardi 18 Août	Mardi 22 Décembre
Mardi 28 Avril	Mardi 1er Septembre	Mardi 5 Janvier 2021

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes, **filles et garçons, de 16 ans**, doivent se faire recenser à la mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, sur présentation d'une pièce d'identité.

Le **recensement est indispensable** pour :

- Se présenter aux examens
- Être inscrit sur la liste électorale
- Passer le permis de conduire
- Participer à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté)

La convocation à la JDC est automatique. Elle intervient entre 9 mois et 1 an après le recensement. L'âge moyen de convocation à la JDC est de 17 ans, 3 mois.

STAGE DE PEINTURE

Une journée pour réaliser un tableau ! (adultes et ados)
Un **stage de peinture** acrylique est organisé par Nelly Chenard :

Samedi 7 mars et vendredi 7 juin, maison des associations à Caulnes
Nelly vous accompagnera tout au long de la journée dans la réalisation de votre tableau, étape par étape.
40 € la journée + 5 € si prêt de matériel (pinceaux et peinture)

■ Tél : 06 95 08 36 51
chenel@lagaleriedechenel.com/www.lagaleriedechenel.com

ENFANCE ET JEUNESSE

L'Ecole La Fontaine Cariou

Les délégués pour l'année 2019/2020
***CP** : Wendee KERBOEUF et Thibault LEBRETON (absent sur la photo), **CP/CE1** : Zoé MAILLARD et Lucas BERTHOU, **CP/CE1** : Loëlys SAMSON-LOQUEN et Hugo SAUDRAIS, **CE1/CE2** : Margot GAUTIER et Quentin MAYEUX, **CE2** : Emma LUCAS et Maxence BELLON, **CM1** : Thaïs FORET et Théo BARBIER, **CM1/CM2** : Lilouen LEBALLEUR et Gaspar DELANOE, **CM2** : Léna GUILLAUME et Kylian BUZON*

ELECTIONS DES DELEGUES POUR CETTE ANNEE SCOLAIRE

Le jeudi 10 octobre dernier, l'ensemble des classes d'élémentaire ont élu **leurs délégués de classe**. Pour l'occasion, un bureau de vote avec les isoloirs, l'urne et les bulletins de vote avait été installé dans le hall.
Les délégués se réunissent au moins une fois par période, cinq fois dans l'année, après avoir collecté auprès de leurs camarades, des **idées ou suggestions** pour améliorer le fonctionnement de l'école.
L'année dernière, le conseil des délégués a fait une demande de budget exceptionnel, acceptée par la mairie, pour acheter du matériel afin d'aménager des coins jeux dans la cour.

LES ELEVES DE MATERNELLE ONT LE RYTHME DANS LA PEAU

Depuis le retour des vacances de la Toussaint, tous les jeudis matins, **l'école maternelle** accueille une **intervenante en musique**. Annaig travaille au Kiosque, l'école de musique de Dinan, et intervient 30 minutes avec chaque classe. Avec elle, les élèves s'entrainent aux percussions corporelles (claquer la langue, taper des pieds, se frotter le ventre...), il faut réussir à garder le rythme !

SPECTACLE DE NOEL EN MATERNELLE

Le 10 décembre, l'ensemble des enfants de l'école maternelle a assisté à un **spectacle de marionnettes** proposé par la compagnie «Petit Théatrum Popularem Portable» et financé par l'A.P.E.
La séance s'est déroulée à la salle des fêtes de Caulnes.

ANIMATION PECHE AVEC LES ELEVES DU LYCEE AGRICOLE DE CAULNES

Entre le 25 et le 29 novembre, les CP de Mesdames COSSON et PHILIPPE, les CP/CE1 de Madame CARIOU, les CE1/CE2 de Madame Le Floch, les CM2 de Madame TOUZE ont pu bénéficier d'intervention autour de la pêche avec les stagiaires du lycée agricole. Le temps n'étant pas forcément de la partie, certaines classes n'ont pas été en mesure de se rendre à l'étang. Des ateliers de découverte ont donc eu lieu à l'école.

NETTOYONS LA NATURE

Mardi 3 décembre, la **classe de Frédérique Autret Leballeur**, a fait une sortie pour **nettoyer les abords du terrain de football** près de la salle omnisport.
Ils ont ramassé **16 KG 500 de détritus**, surtout des mégots et du plastique.
La classe a remarqué certains endroits plus souillés que d'autres et va demander à la mairie l'installation de poubelles dans ces endroits.

ECOLE ET CINEMA

Le vendredi 8 novembre, nous sommes allés au cinéma de Dinan voir le film "**Jour de fête**" de Jacques Tati. Au début, nous avions peur car c'était un film en noir et blanc, mais finalement il était très amusant et nous avons ri du début à la fin.

Les élèves de CE1/CE2 et de CE2.

LE PROJET 4L TROPHY

Le 22 novembre 2019, quatre étudiants, **Noémie, Gaëlle, Florian, Adrien** sont venus dans notre école pour nous présenter le projet du 4L Trophy. Ce projet consiste à apporter des fournitures scolaires et des habits aux enfants pauvres qui vivent en plein désert du Maroc. Ils vont faire une course par équipe de deux. Ils traverseront en 4L d'abord la France, puis l'Espagne pour arriver au Maroc. Nous avons donc rencontré deux des équipes qui participeront à cette course : **les Breizhats et les Baroud'breizh**.
Nos deux classes (**CM1-CM2 de Mme Autret Leballeur et CP-CE1 de Mme Piedvache**) donneront des fournitures scolaires, du matériel de sport et des jouets pour les tout-petits que les deux équipages apporteront au mois de février au Maroc.

La directrice, Hélène PHILIPPE

Accueil de loisirs du mercredi

Le **programme** est disponible à la mairie et sur le site internet de la commune. Le thème de la période de Janvier à Avril : L'HIVER CONTRE L'ETE ! Il est toujours possible d'inscrire les enfants pour un accueil régulier ou occasionnel (merci de prévenir une semaine à l'avance).

La Directrice, Aurélie GEFFRAY

VITRINE

OFFICE NOTARIAL

Après avoir débuté à CAULNES avec Me Josiane LAME-HAMONIAUX, et plusieurs années au sein de différentes études de la région malouine, c'est un retour aux sources pour **Me Jeanne LERAY qui a rejoint l'office notarial de CAULNES en tant que notaire** aux côtés de Mes Anne LAUBE et Pierre

À l'assaut du désert avec les baroud'breizh h

Les baroud'breiz, c'est tout d'abord deux meilleurs amis, **Florian GESLIN, de Caulnes et Adrien BECHU, de Quédillac**.
Nous nous sommes lancés le défi d'arpenter les routes marocaines en participant au 4 L trophy 2020.

Le 4 L trophy est le plus grand rassemblement sportif européen étudiant à but humanitaire.
Le 20 février prochain sonnera le départ de cette 23ème édition du Raid 4 L trophy à destination de Marrakech.

Dans cette folle aventure, il ne sera pas question de vitesse avec ces vieilles dames mais d'orientation et d'entraide pour arriver à bon port.
Mais plus qu'une aventure, le Raid 4 L trophy est un acte solidaire car il permet tout au long du périple marocain de distribuer des fournitures scolaires et des équipements sportifs aux enfants marocains.
Pour y participer nous avons besoin de fonds et de matériels ; c'est pourquoi nous faisons appel à la générosité des habitants.

D'ores et déjà nous pouvons **remercier la mairie de Caulnes pour la subvention, un grand nombre d'artisans et commerçants de Caulnes et des environs ainsi que l'école primaire** pour leur implication dans cette aventure.
Nous avons donc mis en place une **cagnotte en ligne Leetchi**, disponible sur notre page Facebook, pour ceux qui souhaitent participer à notre projet.
Si vous voulez suivre l'aventure 4 L trophy à nos côtés, faites un tour sur notre page "Baroud'breizh" afin d'avoir les dernières actualités du projet.

Florian et Adrien

MAISON DE RETRAITE

La maison s'est parée des couleurs de Noël !

A l'automne, quelque résidents sont allés faire la **soupe de citrouille** au lycée, d'autres l'ont faite à la résidence avec les citrouilles généreusement données par Francis, bénévole de l'association des familles «les amis du Fougeray». Chacun a pu donner sa recette et livrer ses petits secrets, tant sur sa culture que sur son utilisation.

Henri Merveille est venu en voisin apporter son énergie et sa bonne humeur à l'occasion d'un après-midi festif au Bas Fougeray. Nous avons également accueilli l'orchestre A Tempo en résidence.

En novembre, avec **Valentin**, en service civique, les résidents ont préparé des kits composés de laine et de boutons de récupération pour que les enfants du personnel réalisent des étoiles de Noël à partir de supports en carton et celles-ci ont été accrochées dans toute la maison. Ils ont ensuite participé à la kermesse de Noël et sont passés aux différents stands de jeux tenus par les résidents, assistés de Karine, stagiaire et Valentin, avant de recevoir le cadeau apporté par le Père-Noël et de partager le goûter. Les élèves du lycée agricole sont venus aider les résidents à décorer leurs quartiers et leur ont proposé un après-midi festif avec un conte et des chants de Noël. Un beau moment de partage au cours duquel beaucoup de souvenirs et d'émotions ont refait surface.

Le **marché de Noël** organisé par l'association des familles «les amis du Fougeray» a été une fois encore un succès. Les exposants ont répondu présent et généreusement participé à la tombola. Familles et amis sont venus faire leurs emplettes et savourer les crêpes et gâteaux confectionnés par les bénévoles et/ou apportés par les familles.

La **séance BB lecteurs** en partenariat avec le RPAM et la médiathèque a encore été très appréciée par les petits et les grands. Au programme histoires et chansons de Noël ! Les enfants sont repartis avec des bottes de laine fabriquée par les résidents.

Pour terminer l'année, les résidents, le personnel et les bénévoles qui animent les activités hebdomadaires étaient réunis pour **le repas de Noël**. L'occasion de partager un moment convivial.

J'en profite aussi pour remercier les familles de plus en plus nombreuses et toujours aussi motivées, désormais rassemblées au sein de l'association «**les amis du Fougeray**», et les bénévoles qui nous apportent régulièrement leur aide et sans qui, certaines activités ne seraient pas envisageables.

Nous faisons de nouveau appel aux bonnes volontés pour rejoindre l'équipe qui aimerait passer peu à peu le relais.

➲ Contact : Sophie Le Pauvre au 02 96 83 92 27.

Les résidents, Cécile et Sophie, les animatrices

L'ACCUEIL DE JOUR de Caulnes

Un service de proximité au service des personnes âgées

La Résidence du Fougeray **accueille «à la journée»**, du lundi au vendredi, 8 personnes âgées vivant à domicile.
Les personnes sont accueillies à la journée, d'1 à 3 journées par semaine.
L'accueil de jour favorise le maintien à domicile le plus longtemps possible et propose différentes activités. Il permet ainsi aux personnes accueillies de participer à des ateliers pour reprendre des activités devenues difficiles à domicile : mettre la table, faire la vaisselle… et ainsi retrouver des gestes parfois oubliés.
Le coût à la journée peut être pris en charge par le plan d'aide personnalisé à l'autonomie. Le transport (aller/retour) est assuré par la structure.

Il reste des places disponibles. Les demandes d'accueil sont à retirer à l'EHPAD.
■ Renseignements : Michèle LECLERC, directrice de l'EHPAD de Caulnes «Résidence du Fougeray» - Tél. : 02 96 83 92 27

VIE ASSOCIATIVE

Les président(e)s des associations et leurs bureaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020 !

Union des Artisans et Commerçants du Pays de Caulnes

Les bénévoles lors de la mise en place du salon

L'union des commerçants et artisans du Pays de Caulnes vous remercie de vos nombreuses visites lors de son **premier salon sur la commune de Caulnes le 13 octobre dernier**. Actuellement notre association compte 37 adhérents ; si vous souhaitez nous rejoindre, le bulletin d'adhésion est disponible sur le site de la commune de Caulnes dans la rubrique «Culture et Loisirs - Associations».

Le Président, David BUREL

Club des Aînés

Le Club de Rance a organisé son repas de fin d'année le 21 Novembre 2019.
Nous avons passé une agréable journée très festive autour d'un excellent repas, au cours duquel nous avons également honoré **nos doyens, Mme Simone BRIAND et M. Prosper LEROUX**.

Le Président, Emile LECLERC

Amicale des Chasseurs

Nous sommes **48 chasseurs.**
Nous enregistrons l'arrivée de 4 nouveaux membres dont 2 n'ayant jamais chassé à Caulnes et le départ de 3 adhérents. L'un pour changement de domicile et deux autres pour raison de santé. Il s'agit de :

- **M. LEROUX Prosper**, doyen des chasseurs, qui a participé à diverses animations.
- **M. DUFFROS Joseph**, membre du conseil d'administration et piégeur agréé (nous ne comptons plus le nombre de renards prélevés dans la campagne).

Une pensée également pour **M. MUSET Pierre** (dit « Coco ») qui nous a quittés.

Nous les remercions tous pour les bons et loyaux services rendus à l'amicale.

Nous sommes très heureux de recevoir de nouveaux chasseurs ; si d'autres personnes veulent s'initier à ce sport loisirs, elles seront les bienvenues.

Courant juin, nous vous solliciterons pour le repas annuel à la maison des associations.

Le Président, Janick DUFFROS

Rance Football Club

C'est avec un effectif qui dépasse les 200 licenciés, que nous abordons cette nouvelle saison.
Le choix a été fait de privilégier la mise en place d'une équipe U18 au risque de fragiliser l'effectif séniors du RFC.
Nous voulions que les jeunes poursuivent leur cursus dans leur catégorie sans brûler les étapes.

Nous avons donc 2 équipes séniors. Après des résultats mitigés en début de saison, notre **équipe fanion** raccroche le bon wagon ; **L'équipe B** occupe à ce jour la première place.
Avec les intempéries les classements sont un peu faussés.
Notre **équipe footloisir**, composée de joueurs du pays de Caulnes fait plus qu'honneur à nos couleurs.
Avec ces conditions climatiques, le terrain synthétique est très utile et apprécié des joueurs. Nous faisons des envieux autour de nous.

L'équipe des U 18

En jeunes, au sein du PYC Caulnais nous notons un accroissement du nombre de licenciés cette année.
Les entraînements des U6 aux U18 se passent à Caulnes et les matchs sont répartis sur les terrains des clubs qui forment le groupement de jeunes.

Merci aux bénévoles et dirigeants qui œuvrent quasiment tous les jours de la semaine pour que la pratique du football se passe le mieux possible au sein du RFC et du PYC Caulnais. Rien ne sera jamais parfait, mais nous faisons du bon travail.

Nous souhaitons voir davantage de supporters pour nous encourager. Nous souhaitons également un rassemblement de joueurs plus important afin d'être plus compétitifs et prendre plus de plaisir à jouer ensemble.

Une pensée pour **Jean-Yves BOUESSEL** qui nous a quittés cet été. De là haut, je pense qu'il nous supporte toujours. *Merci pour tout ce que tu as fait pour le Rance Football Club.*

Pour finir, mes remerciements, en mon nom et celui du Rance Foot, à la **municipalité de Caulnes** qui va voir certains élus passer le relais. Merci pour votre écoute.

Dates à retenir :
Soirée choucroute : samedi 8 février
Tournoi séniors : vendredi 8 mai
Tournoi jeunes : mercredi 20 et jeudi 21 mai
Les dates de l'assemblée générale du RFC, le repas à emporter du PYC et le tournoi inter-quartiers restent à définir en fonction du calendrier des matchs.

Le Président, Sébastien MAILLARD

KAONIA

Assemblée Générale samedi 25 Janvier 2020
à 10 h, maison des associations
Une invitation à découvrir ce qu'il s'y dit, ce qu'il s'y fait,…

Après un **panorama sur 2019**, des **projets seront proposés pour 2020** :

- *Journées du Patrimoine,*
- *Rencontres à thèmes sous forme de repas/conférences,*
- *Panneau de visite du cimetière,*
- *Cartographie du patrimoine,*
- *Petits chantiers de restauration.*

Vous aussi, vous pouvez faire part de vos idées.

En attendant, pour nous trouver :
■ www.kaonia22.fr
■ adresse mail : kaonia2012@gmail.com
■ ou encore sur Google : taper kaonia/patrimoine pour trouver notre **page Facebook** (pas besoin de compte Facebook).

La Présidente, Maryline CHOUX

Association des Pêcheurs

L'AAPPMA «les Pêcheurs de Haute Rance» a réuni son conseil d'administration le 29 novembre dernier pour faire le point sur ses activités 2019 et ses projets 2020.

En 2019 :

➢ **513 cartes de pêche** au total ont été vendues dont 99 sur la commune de Caulnes. Une augmentation de 18,75 % du nombre de cartes est à noter sur 2019 par rapport à 2018.

➢ **Les alevinages** ont été importants : 1374 kg de truites Fario sur la Rance et ses affluents ; 70 kg de gardons, 30kg de tanches, 30kg de perches sur le parcours découverte ; 150 kg de gardons sur le parcours passion.

➢ **Le débroussaillage de la Rance** s'est poursuivi sur le secteur de Lanrelas mais a été fortement perturbé par la météo.

➢ **L'APN** (atelier pêche nature) de l'AAPPMA fonctionne le samedi après midi une semaine sur deux de septembre à juin sous la responsabilité de moniteurs de pêche. Renseignements auprès de Sylvain Chollet : 06 86 43 23 84.

➢ **Le club pêche adulte** regroupe une trentaine d'inscrits le vendredi après-midi tous les quinze jours. Renseignements auprès de Guy Juigné : 06 24 54 83 82.

Dates à retenir en 2020

◆ **Dimanche 2 février à 10 h** : Assemblée Générale à la maison des associations.
◆ **Dimanche 8 mars**, de 8h30 à 17h : Pré-ouverture gratuite de la truite à Plumaugat (sur présentation de la carte 2020 de l'AAPPMA).
◆ **Samedi 14 mars** : ouverture de la truite
◆ **Samedi 25 avril** : ouverture du carnassier
◆ **Samedi 26 septembre** à 19 h : repas des pêcheurs (choucroute de la mer), salle des fêtes de Caulnes.
◆ **Prix des cartes 2020**
• découverte enfants de moins de 12 ans : 6 €
• mineurs de 12 à 18 ans : 21 €
• carte annuelle majeure sociétaire : 78 €
• carte inter fédérale personne majeure : 100 €
• carte découverte femmes : 35 €
• carte journalière : 13€
• carte hebdomadaire : 32 €

◆ **Où prendre sa carte de pêche 2020 ?**
- Soit le 29 février de 9h30 à 12 h à la Maison des associations auprès de l'AAPPMA.
- Soit chez la SARL Piedvache Décoration 82 rue de Dinan à CAULNES.
- Soit sur internet : www.cartedepeche.fr

Le Président, Noël GESLIN

L'UCC (union cyclotouriste de Caulnes) a tenu son assemblée générale le 1er décembre 2019 à la maison des associations.

Club des Cyclos

L'assemblée générale a permis de faire le bilan de l'exercice écoulé et pour les licenciés de renouveler leur licence à la FFvélo (fédération française de vélo) pour la saison 2020.

■ **Le calendrier des manifestations 2020 a été arrêté :**

- Le samedi 14 mars 2020 en soirée et le dimanche 15 mars en après midi : **représentations théâtrales** avec la troupe de Plumaugat à l'amphithéâtre du lycée agricole.
- Le dimanche 14 juin 2020 : **matinée randos** à Caulnes: route, VTC, pédestre.
- Le dimanche 13 septembre 2020 : **vide grenier** organisé avec les Gas de la rance.
- Le 4 octobre 2020 : **la Cycl'Armor** aura lieu cette année à Caulnes. C'est une importante manifestation départementale organisée avec le concours du CODEP (comité départemental de cyclotourisme) qui réunit un grand nombre de licenciés des clubs cyclos des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine sur des circuits route, VTT et marche.

Le club rappelle qu'il est ouvert à tous et serait heureux d'accueillir de nouveaux adhérents.

Le Président, Christian CAJEAN

Amicale des Sapeurs Pompiers

Le samedi 23 novembre a eu lieu la traditionnelle cérémonie de la Sainte Barbe à la Chapelle Blanche en présence du Contrôleur Général MORIN (Directeur départemental du Service d'incendie et de secours des Côtes d'Armor), de M. LECUILLER, vice-président du CASDIS, des maires de Caulnes, Guitté, La Chapelle Blanche et St Jouan de l'Isle, et de Mme GORRE CHAPELLE et M. CHEVALIER, conseillers départementaux.

Cette cérémonie à été l'occasion de remettre les **décorations et les grades** à :

- **Médaille ancienneté pour 10 ans** : Joann CHOLET et Dominique FICHANT
- **Médaille ancienneté pour 20 ans** : Adrien BOUDET et Ludovic DINEL
- **Médaille ancienneté pour 30 ans** : Robert De La BROISE
- **Caporal** au Sapeur 1ère Classe Clotilde MAUGIS
- **1ère Classe** au Sapeur Sylvain BRIAND

Félicitations à tous.

Activité opérationnelle

En 2019 nous avons effectué **276 interventions et 47 par l'infirmier.**

Répartition des interventions :

Secours à personne : 62 %, en baisse de 6%
Accident de circulation : 17 %
Incendies : 13 %
Divers : 8 %

Les communes d'intervention :

Caulnes : 35 %
Broons : 10 %
St Jouan : 10 %
Guitté : 4%
La Chapelle Blanche : 2%
39 % : autres communes voisines et hors secteur de 1ère intervention.

Le CIS Caulnes est composé de **34 Sapeurs-Pompiers Volontaire**.

Nous avons les recrutements de :

Yann PINCEMIN
Cédric LESNE
Romain VIOLLE

Et les départs de :

Yann JOUET
Gwendal BOUCHER : mutation en Ille et Vilaine
Gaétan DEBUIRE : mutation au CIS d'Yvignac
Joann CHOLET : en disponibilité depuis le 1er novembre

Cette année des travaux ont eu lieu à la caserne avec la réfection du ravalement ainsi que le changement et la motorisation des portes.
L'ensemble des pompiers de Caulnes vous remercient pour votre accueil lors de leurs passages pour les calendriers.

Vall'Rance

En 2019 vous avez été plus de **300 participants** à venir découvrir la vallée de la Rance et notamment le magnifique parc du Château de Couellan.
L'amicale des Sapeurs-Pompiers remercie l'ensemble des propriétaires de terrain pour les autorisations de passages, permettant de découvrir au travers de la randonnée ou course à pied notre magnifique territoire et patrimoine.

Ainsi nous avons décidé de remettre, à l'occasion de la Sainte Barbe, un chèque de 500 € à l'association de préservation du Château de Couellan représenté par Mme et M. DORANGE.

L'amicale a souhaité passer la main.
Ainsi une **nouvelle association, appelée «VALL'Rance» va être créée** dans le but de dynamiser et donner du renouveau à cet événement. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe si vous êtes intéressé par l'organisation et le développement de la course à pied, la randonnée, autour de notre patrimoine local.
Vous pouvez déjà noter la **prochaine édition le Dimanche 6 septembre 2020.**

■ **Renseignements auprès d'Annick au 06.65.64.26.55 ou sur la page Facebook Vall'Rance.**

Le Président, Adrien BOUDET

COMITÉ DES FÊTES

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Lundi 17 février et lundi 16 mars : concours de belote, salle des fêtes de Caulnes.

Le bureau actuel du comité des fêtes cessera à compter du 1er août 2020.

Les personnes intéressées pour poursuivre et renouveler ce comité sont priées de se faire connaître.

Une assemblée générale se tiendra le samedi 7 mars 2020 à 9 h 30 dans la salle de réunion de la maison des associations. Venez nombreux.

La Présidente, Paulette DUVAL

CLUB DE BADMINTON

Bad in Caulnes organise un tournoi loisir en mars

Une nouvelle année débute pour le club de badminton loisir du pays de Caulnes.

L'équipe se prépare dès maintenant à la préparation de la 2e édition du tournoi loisir du club. Il aura lieu le **dimanche 22 mars à la salle des sports.** C'est une rencontre loisir en double homme et double mixte. Tous les niveaux sont acceptés.

Cette saison l'effectif du club est stable avec 55 adultes et 16 enfants. C'est une très bonne participation qui permet de bien remplir les séances du dimanche matin, mercredi après-midi pour le groupe enfant, lundi et jeudi soir. C'est un nombre qui permet de varier les adversaires et d'avoir assez de terrain pour jouer en permanence. Les séances sont au choix, échangeables et cumulables. Les accros peuvent ainsi jouer jusqu'à 6 heures dans la semaine ! Et il y en a !

Cette année encore, pour varier les plaisirs, plusieurs rencontres amicales sont prévues avec les clubs loisir voisins ; Médréac, Boisgervilly, Merdrignac...

Si vous avez aimé découvrir le badminton au collège ou au lycée, que vous cherchez une activité sportive tonique et ludique, vous êtes les bienvenus.

Mélanie Pilmann 06 15 46 29 85, Loïc Douady 06 60 19 02 30,
Nicolas Brouard 06 61 20 63 05, Cyril Le Moal 06 72 13 41 44.

La Présidente, Mélanie Pilmann

THÉÂTRE «LA TROUPE DES LOUFOQUES»

Nous vous annonçons notre retour sur les planches; nous donnerons deux représentations à l'amphithéâtre du lycée agricole : **Samedi 10 octobre et dimanche 11 octobre 2020.**

La Présidente, Christiane MÉDARD-NEDELEC

Le Maire, le conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent une très bonne année 2020.

Les bénévoles ont confectionné les paquets cadeaux pour la décoration des rues.

CALENDRIER DES FÊTES – 1er semestre 2020

Dates	Manifestations	Lieux
10 Janvier	Vœux du Maire	Salle des fêtes
24 Janvier	Galette des rois - FNACA	Salle des fêtes
27 Janvier	Don du sang	Salle des fêtes
1er Février	Repas – Club de fléchettes « Les Korrigans »	Salle des fêtes
8 Février	Soirée choucroute – Rance Foot	Salle des fêtes
17 Février	Concours de belote – Comité des fêtes	Salle des fêtes
14 et 15 Mars	Théâtre – club des cyclos	Amphithéâtre du lycée agricole
16 Mars	Concours de belote – Comité des fêtes	Salle des fêtes
21 Mars	Couscous à emporter – Club de gym	Maisons des associations
22 Mars	Tournoi loisirs de badminton	Salle omnisports
5 Avril	Course cycliste – Vélo Sport Caulnais	Caulnes
1er Mai	Tour de Bretagne cycliste	Passage des coureurs vers 12h 30
8 Mai	Tournoi de football séniors – Rance Foot	Terrain des sports
17 mai	Repas des Gas de la Rance	Salle des fêtes St Jouan de l'Isle
20 et 21 Mai	Tournoi de football Jeunes – PYC Caulnais	Terrain des sports
14 Juin	Randonnées pédestres, cyclos et VTT – Club des cyclos	Départ de la maison des associations
20 Juin	Fête de la musique – Les copains de la Boulliais	Lieu-dit La Boulliais
21 Juin	Cochon grillé - Les copains de la Boulliais	Lieu-dit La Boulliais

Journal d'informations gratuit distribué à toutes les familles de la commune.

Directeur de la publication : M. CHALOIS Jean-Louis, Maire - Rédaction, mise en page et photos : Mairie de Caulnes • Membres de la Commission Informations Communication : Mesdames Christelle OUICE, Marylène BERHAULT, Marina LE MOAL, Messieurs Henri FRERE, André DUPAS, David MAILLARD • Agent Administratif référent : Madame BUCHON Jannick

Impression : Imprimerie Mévennaise - St-Méen -Tirage : 1200 exemplaires sur papier mat 90g.

Impression Imprimerie Mévennaise Saint Méen le Grand - 02 99 09 60 18